



Rapport annuel 2013





Apprentissages Sans Frontières

Qui sommes-nous?

Apprentissages Sans Frontières (ASF) est une association à but non lucratif active dans la coopération au développement. Elle œuvre pour la valorisation de l'éducation par l'apprentissage au niveau international, à travers la mise en place de centres d'apprentissage multifonctionnels (proposant des formations dans différents domaines). Sa volonté est de permettre à des jeunes défavorisés de se former dans des métiers enrichissants à travers l'apprentissage, afin qu'ils puissent trouver un emploi valorisant et ainsi devenir autonomes. En 2010, ASF a rejoint la famille des organisations non gouvernementales et bénéficie du statut consultatif spécial au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

Un Droit à l'apprentissage pour tous

Notre défi est d'universaliser le droit à l'apprentissage et de lutter ainsi contre le chômage chez les jeunes. C'est pourquoi ASF est engagée à le faire reconnaître auprès des Nations Unies et organise à cet effet plusieurs colloques aux différentes sessions du Conseil des Droits de l'Homme.

INDEX

Programme Formation	3
Apprentissage Dual en Guinée	3
Projet Colloques ONU 2013	4
Projet Université des médias et des droits humains	5
Centre d'apprentissage multifonctionnel	5
SolarNetAfrica : Je cherche, je prête, je recycle un ordinateur	6
Programme Ecologique	7
Projet Pêche	8
Projet Mangrove	9
Projet adduction d'eau Saramoussaya	10
Projet Santé	11
Noma	11
Agir	12



1. Programme Formation

1.1. Apprentissage Dual en Guinée

Ce programme d'ASF vise à répondre à l'inadaptation du système de formation actuellement en vigueur en Guinée en mettant en place une politique en matière de formation professionnelle et d'orientation. L'inadéquation de l'offre par rapport au besoin du marché de l'emploi, la demande de main d'œuvre qualifiée par les entreprises et l'essor des chantiers prévus pour ces prochaines années sont des raisons qui ont amené ASF à s'engager dans le projet. Ce dernier est de plus porté par la volonté du gouvernement guinéen de réorganiser la formation professionnelle du pays. Les jeunes seront les principaux bénéficiaires grâce à une nette amélioration de leurs formations et de leurs insertions sur le marché de l'emploi.

ASF travaille en collaboration étroite avec les autorités guinéennes, les ministères concernés et les acteurs de la formation et de l'emploi en vue de promouvoir l'insertion professionnelle d'une main d'œuvre qualifiée dans les différents secteurs économiques. A Genève, ce projet se base essentiellement sur une collaboration avec l'État de Genève et l'Office de la Formation Professionnelle et Continue (OFPC). La collaboration avec le gouvernement Guinéen permettra d'apporter l'expertise suisse et donc une expérience réussie et confirmée de l'apprentissage dual afin de mettre en place un centre d'orientation avec des formations pertinentes répondant au besoin du marché de l'emploi.

ASF et le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail guinéen ont signé une convention en date du 5 octobre 2012, mentionnant le soutien politique, institutionnel, technique et financier du gouvernement en vue de la mutation du système de formation. ASF s'est, en contre partie, engagée à initier et coordonner la mise en place du projet. La Guinée a d'ores et déjà participé à la phase préliminaire du projet en créant une Cellule Technique de Développement de Stratégies, créée le 5 février 2013, à Conakry. Cette cellule a été chargée de la mise en place du projet en Guinée et s'est engagée à créer, coordonner et superviser la politique nationale et le financement en matière d'apprentissage dual.

En septembre 2013, ASF a organisé un « Symposium sur l'apprentissage des jeunes au profit de l'entreprise et de la société en Guinée », à Conakry pour présenter le modèle d'apprentissage dual suisse aux acteurs guinéens de la formation professionnelle. Le séminaire a réuni de nombreux acteurs locaux et les représentants d'ASF accompagnés de Monsieur Fischer de l'OFPC. Ce séminaire a permis de confirmer l'intérêt des différents acteurs présents pour ce projet.

Suite à ce séminaire, la collaboration entre ASF et le gouvernement guinéen a permis de faire avancer le projet. La base légale et la structure du système mise en place pour assurer un bon contrôle et un système de formation de qualité pour les jeunes a



ainsi été discuté. Il a été défini que le projet-pilote, basé sur l'apprentissage dual, sera ouvert dans quatre filières de formation comprenant les secteurs de l'industrie minière, de l'hôtellerie, de la construction et de la pêche. ASF travaille actuellement sur la création et la mise en place de la base légale nécessaire à l'avancement du projet ainsi que sur la documentation qui servira pour l'ouverture du centre d'orientation.

1.2. Projet Colloque ONU 2013

Le 12 mars 2013, le Colloque organisé par ASF a permis d'aborder le thème suivant « La valorisation de l'apprentissage, une stratégie pour atteindre les objectifs du droit à l'éducation ». Cette rencontre a permis de réunir différents intervenants prestigieux tels que Dr Kishore SINGH (*Rapporteur Spécial sur le Droit à l'Éducation*), S.E.M Prosper VOKOUMA (*Représentant Permanent aux Nations Unies pour le Burkina Faso*), M. SORY BARRY (*Conseiller principal du Ministre de l'Emploi et de la Formation Technique et Professionnelle, pour la République de Guinée Conakry*), M. Simon JUNKER (*Conseiller thématique auprès de la Direction du développement et de la coopération au Département Fédéral des Affaires Etrangères DFAE*), Mme Ursel Hauschildt (*Université de Brême, Allemagne*), Mme Swati SHARMA (*Centurion University of Technology and Management, Inde*), Mme Claire De Lavernette (*Représentante de l'OIDEL auprès des Nations Unies*), S.E.M. Minelik Alemu GETAHUN (*Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Éthiopie aux Nations Unies*).



Figure 1: Introduction du Colloque



Figure 2 : Débats

Il ressort de ce colloque qu'il est nécessaire de prendre en compte les problèmes liés à l'échec scolaire, au chômage endémique des jeunes et à la réinsertion sociale. Les différents intervenants ont rappelé que l'échec scolaire est révélateur de l'insuffisance des systèmes éducatifs. Un réajustement des programmes de formation doit être fait pour répondre aux besoins réels des économies. Par ailleurs, le problème du sous-financement public a été soulevé. En effet, celui-ci manque de pertinence par rapport aux besoins du marché du travail.

L'apprentissage étant un modèle dual combinant travail en entreprise et école, il est donc de plus en plus perçu comme une solution à l'échec scolaire et au chômage. De plus, l'urgence et la pertinence de la problématique se confirme par le contexte de crise



économique mondiale. Cette situation réaffirme le besoin de prendre en considération l'apprentissage dans les politiques de développement des pays.

1.3. Projet Université des médias et des droits humains

Ce projet d'ASF a pour but de créer une formation sur les droits humains destinée aux professionnels des médias du monde entier. La première édition de cette formation aura lieu en septembre 2014 à Genève. La thématique des droits des femmes sera un des sujets principaux abordés.

La formation aura lieu parallèlement au Conseil des Droits de l'Homme, aux Nations Unies. Les présentations seront assurées par divers intervenants actifs pour les droits humains et/ou dans les métiers des médias. Ainsi, cette formation portera sur l'étude de la protection des droits relatifs aux médias. Sur le long terme, ASF souhaite faire de cet événement un lieu stratégique de rencontre internationale pour les professionnels des médias afin de soutenir la défense des droits humains au travers des journalistes.

Au cours de l'année 2013, ASF a pu établir le programme détaillé de la formation, constituer une liste des intervenants et sélectionner les différents participants. ASF a également continué la recherche de fonds.

1.4. Centre d'apprentissage multifonctionnel de Matoto : atelier de couture et atelier de coiffure

Cette année le Centre de Matoto a été renommé « Centre d'Apprentissage Multifonctionnel de Matoto ». Le Centre réuni désormais l'atelier de couture et l'atelier de coiffure. De plus, on trouve notamment une salle multimédia et une petite bibliothèque de proximité. Le but de l'établissement est tout d'abord de susciter l'intérêt des jeunes à l'apprentissage à travers l'organisation d'activités de formation. Les ateliers de couture et de coiffure permettent de former chaque année des jeunes apprentis, en majorité des filles (pour la couture 10 filles et un garçon). L'objectif principal de ce projet est de leur donner une formation complète sur des métiers présents culturellement depuis longtemps. Le plus de cette démarche est, qu'à la fin de leur formation ils bénéficieront d'un certificat d'aptitude, pouvant par la suite les aider dans leur recherche d'un travail valorisant, pouvant les sortirait de la précarité.

Les fonctions polyvalentes du Centre lui a permis de prendre de l'ampleur. De plus, grâce à sa localisation stratégique dans le quartier périphérique de Matoto, le centre est devenu un véritable lieu d'attraction et d'éducation pour les jeunes défavorisés de ce quartier.



Figure 3: Une étudiante de l'atelier de couture



En 2013, le centre a formé dix couturiers, et au cours d'une mission en Guinée, en septembre 2013, une partie de notre équipe a effectué, une évaluation locale de la formation. Cette évaluation qui a comporté une partie d'enquête auprès des apprentis, a permis de constater qu'ils sont devenus expérimentés et suffisamment indépendants. La formation a donc suivi son cours et une cérémonie de remise de Diplôme à Matoto sera organisée par ASF, d'ici juin 2014. Au cours de cette cérémonie, il est prévu que chaque apprenti reçoive une machine à coudre dans le but de les encourager dans leurs activités futures.

Concernant la formation pour l'année 2014, ASF devra sélectionner 10 nouveaux apprentis. Dans le cadre de son programme d'appui aux anciens apprentis, ASF a prévu d'engager 5 parmi les anciens, en tant qu'apprentis assistants, pour appuyer la formation des nouveaux .

Comme pour l'année 2012, les réalisations de la volée 2013 ont été emmenés en Suisse pour le défilé « Mod'Art » dans le cadre du Festival Tambour Battant (28 novembre au 8 décembre 2013). Actuellement, ASF est entrain de mettre en place une boutique en ligne, pour encore mieux vulgariser ces réalisations. Cette démarche pourrait ainsi permettre aux différents apprentis d'avoir une plateforme supplémentaire pour présenter leurs produits, et aussi booster leurs ventes aussi bien localement, qu'internationalement.

Quant au projet de l'atelier de coiffure, il est encore en phase de recherche de financement. Cependant, après une récolte de matériel effectuée dans le Canton de Genève et à Lausanne, un container a été envoyé en septembre 2013 avec du matériels de coiffure afin de rendre opérationnel notre atelier. Cinq places de travail sont déjà disponibles. Nous espérons rendre effectif ce projet courant 2014.

1.5. SolarNet Africa

A travers le programme SolarNet Africa, qui vise la réduction de la fracture numérique entre l'Afrique et le Nord, ASF veut promouvoir la diffusion du savoir informatique dans des écoles de la Guinée-Conakry, le Sénégal, le Togo et le Mali. Le projet compte mettre en place des salles informatiques munies d'un accès à internet et alimentées par des panneaux solaires. Des formations en informatique y sont dispensées pour les jeunes adultes bénéficiaires du projet. Le programme est divisé en plusieurs sous-projets, déjà bien implantés localement. L'un d'eux, le projet « Je cherche / je prête / je recycle un ordinateur » prend en charge la partie logistique du programme : il collecte des ordinateurs obsolètes en Suisse puis les prête aux écoles professionnelles en Afrique, tout en en assurant l'entretien, la maintenance, la réparation et le recyclage. Grâce à ce cycle, ASF peut contrôler le suivi des ordinateurs, et prévenir tout abus ou déchet. Ce projet s'est bien développé en Guinée-Conakry au cours de l'année 2013, grâce aux nombreux ordinateurs et écrans offerts par nos généreux donateurs, Aprentas à Bâle, l'Ecole Médica à Lausanne, Richemont International à Genève, Le Galetas à



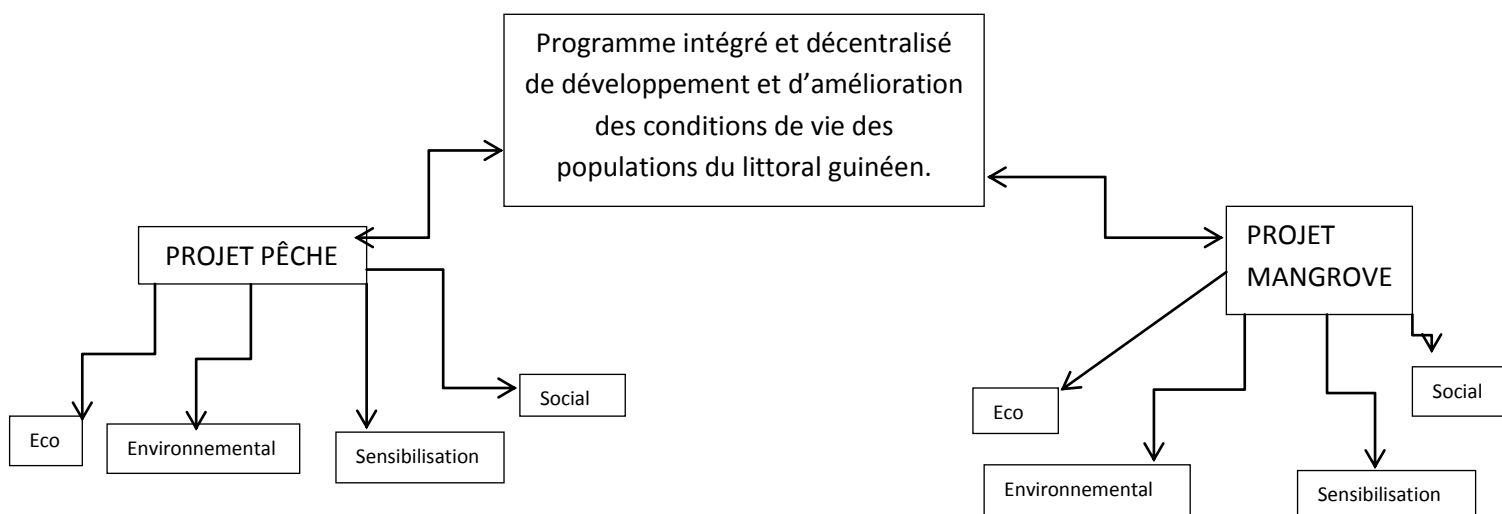
Lausanne. Ces ordinateurs ont permis d'aménager des salles informatiques dans plusieurs écoles professionnelles du pays. Dans le cadre de ce projet, des conventions de partenariat entre ASF et le SENAREC (Secrétariat National au Renforcement des Capacités) ont été mises sur pieds en janvier 2013, permettant, outre le prêt d'une série d'ordinateurs, la mise en place d'une formation à la langue anglaise et aux NTIC pour les cadres de l'Administration Publique : 168 élèves ont achevé la première année de formation d'initiation à l'informatique bureautique et à la langue anglaise, qui a duré d'avril 2013 à janvier 2014, et ont reçu leur certificat à fin février 2014.

Le projet « Prête moi un ordinateur » prend à présent de l'ampleur dans d'autres pays africains, comme au Sénégal. Ce dernier, en phase de restructuration institutionnelle et gouvernementale, est conscient qu'il a besoin d'une meilleure gouvernance administrative, centrée sur la modernisation de la gestion des ressources humaines au niveau de l'administration publique. Le prêt d'ordinateurs s'inscrit dans cette vision d'une modernisation des infrastructures et équipements informatiques. Une convention de partenariat entre ASF et l'Agence de Développement Local du Sénégal (ADL) est sur le point d'être créée. Elle permettra au programme SolarNet Africa de prévoir l'implantation de 10 salles informatiques de prêts d'ordinateurs, que ce soit à des écoles privées ou publiques, à l'administration publique ou aux collectivités locales.

En 2013, ASF a obtenu 5000 CHF de la part de la commune de Cologny pour poursuivre le projet « Salle informatique de 20 ordinateurs dans le Collège de Matoto, Conakry ». Ce don permettra d'améliorer la mise en place et l'efficacité des panneaux solaires alimentant la salle en électricité.

Néanmoins, pour 2014, le programme SolarNet Africa aura besoin d'aides financières pour lui permettre d'améliorer le raccord des ordinateurs à l'énergie solaire, la formation professionnelle aux NTIC, ainsi que la création d'une bibliothèque permettant une ouverture pédagogique aux thèmes numériques.

2. Programme Ecologique





2.1. Projet pêche

Le centre de formation pour la pêche éco-responsable, basé en Guinée, vise un transfert de connaissances Sud-Sud entre le Sénégal et la Guinée afin d'introduire des technologies de pêche écologiques en Guinée. L'objectif général est de former les pêcheurs des zones côtières de la Guinée dans les techniques de pêche artisanale sénégalaise, qui sont à la fois responsables et respectueuses de l'environnement. Pour réaliser ce but, un centre de formation composé de quatre pirogues-écoles a été créé en Guinée, où le transfert de connaissances entre les pêcheurs et charpentiers sénégalais et leurs apprentis guinéens a déjà eu lieu. Il s'agit plus précisément de former les pêcheurs guinéens dans la construction de pirogues appropriées à la pêche écologique et de leur montrer des techniques de pêche responsable. Les pirogues-écoles sont situés dans les zones côtières sensibles (ports de pêche artisanale tels que Bonfi, Coyah, Kassa et Kamsar), et permettront de diffuser les outils et habitudes de la pêche artisanale éco-responsable et de sensibiliser la population à ces enjeux.



Figure 4: Construction de la pirogue



Figure 5: Construction de la pirogue

Mi-décembre 2012, la construction de la première pirogue-école a été terminée, et peu après les charpentiers guinéens et les trois formateurs sénégalais de la FENAGIE sont partis avec cette pirogue pour arriver au port de Boulbinet à Conakry en Guinée le 1^{er} janvier 2013.



Figure 6: Arrivée de la première pirogue au port de Boulbinet



Figure 7: L'équipe de jeunes pêcheurs avec l'autorisation de sortir en mer



Un comité de gestion pour les pirogues-écoles en Guinée a également déjà été créé, et donc l'établissement des centres de formation en Guinée a pu commencer comme prévu en janvier 2013.

Entretemps les centres de formation ont commencé leur travail. La deuxième pirogue-école a été finie fin mai 2013. Une troisième pirogue a été construite et sa première excursion a eu lieu en octobre 2013.

ASF Genève est également en étroite collaboration avec le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Monsieur Moussa CONDÉ, avec qui une convention de partenariat a été signée pour la mise à disposition des locaux destinés au projet. La continuité du projet sera également basée sur la collaboration entre ASF et le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture.

La première sortie en mer de la pirogue conçue au Sénégal a eu lieu début 2013 avec à bord les jeunes pêcheurs guinéens. Pendant 5 jours, cette équipe a pratiqué la pêche à la ligne. Les résultats ont été satisfaisants, la décision a été prise de pratiquer la pêche au filet puisque cette technique nécessite moins de pêcheurs et est plus efficace. On a néanmoins fait attention à utiliser des filets qui permettent une pêche sélective afin d'éviter de capturer des espèces tiers non-utilisables. Ce changement a permis d'obtenir des recettes positives après chaque marée. A ce jour, quatre pirogues ont été conçues, dont une au Sénégal et trois en Guinée. Elles effectuent des virées quotidiennes en mer. Il est prévu de créer une filière d'apprentissage dans le domaine de la pêche dans le cadre du projet « Apprentissage dual en Guinée » qui intégrera les connaissances acquises lors de ce projet.

2.2. Projet de reboisement de la mangrove

Le projet de reboisement de la mangrove est né face à un constat : la riche biodiversité guinéenne constituée par les mangroves est aujourd'hui menacée. L'explosion démographique constatée sur le littoral, combinée à l'effet des différentes activités humaines comme l'exploitation du sel, la riziculture, la pêche, la coupe de bois de chauffe, apparaissent comme les principaux facteurs de la dégradation des forêts de mangrove. Face à la pression et aux menaces qui pèsent sur cet écosystème, le défi est aujourd'hui de trouver des solutions appropriées et durables qui permettent de redonner à ce milieu très riche et fragile tout son aspect naturel connu autrefois.



Figure 9 : La mangrove

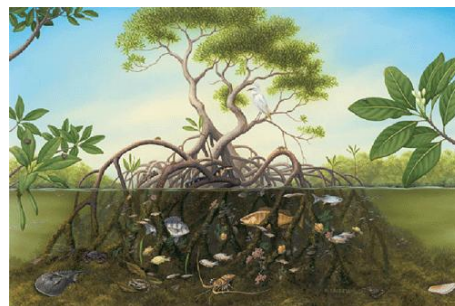


Figure 10: la biodiversité de la Mangrove
Source : <http://www.naturefoundationsxm.org>



Le projet de reboisement de la mangrove a deux objectifs généraux. Il vise à réduire la perte de biodiversité et protéger les sites littoraux de l'érosion côtière grâce au reboisement de la mangrove, mais également à améliorer les conditions de vie des ménages du littoral grâce à l'introduction d'une gestion durable de la faune et de la flore du littoral. La mise en place d'une exploitation rationnelle et durable des ressources, associée au reboisement de la mangrove, permet d'augmenter la productivité des différentes activités, tout en limitant l'impact sur l'écosystème.

Le projet se veut participatif. ASF est maître d'ouvrage pour le projet et sera présente sur le terrain par des représentations d'ASF Guinée, mais les autorités locales et les ménages sont informés et mobilisés pour la réalisation du projet.

Le reboisement de la mangrove se fait grâce à la récolte de propagules de deux espèces (Avicennia et Rhizophora, espèces les plus présentes sur le littoral guinéen) et à leurs plantations en fonction des saisons dans les zones défrichées. ASF Guinée encadre, durant le projet, le reboisement et forme des groupements sous-préfectoraux de reboisement qui seront en charge de faire perdurer le reboisement une fois le projet terminé. Avec la formation de représentants des différentes activités professionnelles de la région, le projet vise à faciliter l'échange et le dialogue entre les ménages et les groupements. La présence de plusieurs groupements sur la zone d'intervention pourra, à terme, aboutir à l'élargissement des campagnes de reboisement à d'autres zones de la région.

La sensibilisation des ménages à : la protection de la mangrove et aux techniques durables de pêche et d'agriculture, se fera au travers de campagnes de sensibilisation, d'ateliers thématiques sur les différentes activités et d'ateliers dans les écoles. De ce fait, les ménages seront ainsi mobilisés pour participer au reboisement (contre rémunération). Par la même occasion, ils pourront adopter progressivement les techniques durable pour : la pêche, l'agriculture, la sylviculture ou la saliculture, de façon à en diminuer l'impact sur la mangrove et l'écosystème qu'il abrite.

2.3. Adduction d'eau à Saramoussaya

Le Projet Adduction d'eau Saramoussaya est destiné à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population locale, grâce à la mise en place d'un système d'adduction d'eau durable permettant de renforcer et sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la sous-préfecture de Saramoussaya.

En 2013, la recherche de fonds a continué et un tiers du budget a été récolté grâce à nos généreux donateurs.

En 2014, ASF vise à étendre ce projet en proposant de rajouter des mesures d'assainissement. Il devient alors le projet de « Système d'éco-gestion de l'eau et de l'assainissement dans la sous-préfecture de Saramoussaya, Guinée ».



3. Projet Santé

3.1. Projet Noma

Le Noma est une maladie non contagieuse d'origine infectieuse et gangréneuse qui se développe dans la bouche et s'étend rapidement à d'autres parties du visage en endommageant les tissus. La maladie provoque une destruction médio ou latéro-faciale, entraînant sans traitement médical adapté la mort de ses jeunes victimes et ce dans 90% des cas.

Le Noma tue la plupart de ses victimes par une septicémie, pneumonie ou d'autres complications. Les survivants présentent des séquelles très mutilantes qui peuvent prendre différentes formes suivant l'avancée de la maladie: nécrose d'une partie de la joue, du nez, des paupières, des lèvres et des os du maxillaire supérieur et inférieur, visage difforme. Ces nécroses provoquent la discrimination et le rejet des personnes atteintes de la communauté, car la maladie est associée souvent à une malédiction. La plupart des personnes touchées deviennent incapables de se nourrir, de parler et de respirer normalement. Outre la souffrance subie, les enfants, défigurés, présentent une anxiété majeure et un repli sur soi qui sont renforcés par les difficultés physiques de langage. Le Noma peut toucher tous les âges, néanmoins la classe d'âge la plus affectée est celle des jeunes enfants, âgés de 18 mois et 6 ans.

Le Noma, surnommé jadis le «visage de la pauvreté», est présent sur tous les continents mais le plus touché est l'Afrique, et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne. Actuellement, et contrairement aux autres pays voisins, la communauté internationale semble ignorer la présence du Noma en Guinée. Les grandes ONG spécialisées dans la lutte contre la maladie (Sentinelles, Horizon Vert, Enfants du monde, Enfants du Noma, Hymne aux enfants, Winds of Hope...) n'ont pas encore de programme implanté alors que les cas de Noma sont avérés dans le pays. La Guinée semble délaissée alors que la situation socioéconomique et sanitaire est alarmante et que le Noma sévit auprès des populations guinéennes les plus pauvres.

Le projet d'ASF vise à répondre directement à un besoin en matière de soins, mais contribue aussi à lutter contre la pauvreté en favorisant l'accès aux soins et en développant l'empowerment des populations. En mettant en place des actions de prise de conscience, d'implication et de participation de tous les acteurs de la société civile, ASF construit une stratégie adaptée aux différentes situations et problématiques rencontrées aux niveaux local, régional, et national.

En nous appuyant sur les potentiels et savoirs de la population locale et des acteurs multisectoriels et en les renforçant, la maladie sera mieux ciblée, mieux dépistée et moins stigmatisée. La forte mortalité des enfants atteints par le Noma sera donc endiguée. En ayant des infrastructures adaptées aux besoins de la prévention et de la prise en charge de la maladie, les soins reçus seront plus adéquats et le personnel aura la capacité et le matériel nécessaire à la prise en charge.



La lutte contre le Noma n'est légitime que si des partenaires sont impliqués et deviennent partie prenante dans la réflexion comme dans les actions. Durant l'année 2013, ASF a pris contact avec des acteurs du milieu de la santé et plus particulièrement avec le Docteur Yémaré Camara afin de comprendre comment endiguer la maladie. Ces contacts ont permis à ASF de prendre conscience du contexte sur le terrain. Un Séminaire a été réalisé à Conakry. Celui-ci a permis à ASF de faire connaître son projet et d'obtenir les appuis locaux nécessaires à la réalisation.

Pour atteindre notre objectif, le projet de développement se fonde sur trois piliers : La prévention, la prise en charge médicale et l'insertion. L'année 2014 sera l'année de lancement du projet ASF sur le Noma.

AGIR !

Dons du matériel

ASF est toujours à la recherche de matériel informatique tel que des ordinateurs, des souris, des écrans, des scanners. Nous cherchons aussi du matériel de couture et du matériel de pêche. N'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer votre matériel – toute donation peut nous faire avancer!

Donations financières

Vous avez également la possibilité de faire un don et d'offrir ainsi à des jeunes la possibilité de bénéficier d'une formation de qualité !

Banque Cantonale de Genève IBAN CH18 0078 8000 R328 5573 7

Devenir Membre

Devenez membre pour garantir un apprentissage de qualité pour tout le monde. Sur notre site internet vous trouvez le formulaire pour devenir membre.

Apprentissages sans Frontières

3, rue Saint-Germain

1204 Genève – Suisse

Tél. +41 22 734 80 01